

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 22

Réunion du :	Mardi 25 Avril 2023
Présidence :	M. Gérard IVORA
Secrétaire :	M. Antoine MANCINO
Présents :	MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO

CORRESPONDANCES

Ligue Méditerranée :

LMF. FAFA le 17 avril 2023 : Réponse FAFA véhicule CA CANNETOIS. Noté. LMF. FAFA le 18 avril 2023 : Réponse FAFA éclairage STE MAXIME. Noté. LMF. FAFA le 24 avril 2023 : Réponse FAFA travaux TOURVES. Noté. CFTIS le 20 avril 2023 : Présentation séminaires du 12/13 avril 2023. Noté.

Divers:

ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION le 14 avril 2023 : Classement éclairage stade des Manon. Noté.

M. COMBES, arbitre le 17 avril 2023 : Vestiaires stade G. Rossi de Ste Maxime. Noté.

MAIRIE DE GRIMAUD le 17 avril 2023 : Bon de commande classement éclairage stade des Blaquières. Noté.

CA CANNETOIS le 17 avril 2023 : Devis véhicule FAFA. Noté.

ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION le 17 avril 2023 : Dossier classement éclairage stade des Manon des Adrets de l'Esterel. Noté.

MAIRIE DE LE CANNET DES MAURES le 18 avril 2023 : Réponse à la suite du courrier vestiaires stade. Noté.

MAIRIE DE FREJUS le 19 avril 2023 : Demande classement stade base Nature 3. Noté.

MAIRIE DE ROQUEBRUNE S/ARGENS le 21 avril 2023 : Demande classement stade J. Fontaine. Noté.

MAIRIE DE TOULON le 24 avril 2023 : Demande avis préalable stade Estublier 1. Noté. RACING CLUB TOULON le 24 avril : Courrier vestiaire suite à une rencontre. Noté.

III. Coarrier vestiaire saite à une rencontre. Note.

COURRIERS ENVOYES

Ligue Méditerranée :

LMF TERRAINS le 18 avril 2023 : Classement éclairage stade des Manons de ADRETS de L'ESTEREL.

LMF FAFA le 17 avril 2023 : Devis véhicule F.A.F.A. CA CANNETOIS.

Divers:

ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION le 18 avril 2023 : Classement éclairage stade des Manon des Adrets de l'Esterel.

MAIRIE DE LE LAVANDOU le 21 avril 2023 : Classement stade Le Lavandou 2.

MAIRIE DE ROQUEBRUNE S/ARGENS le 21 avril 2023 : Classement stade J. Fontaine.

Mairie de STE MAXIME LE 22 AVRIL 2023 : Dossier FAFA éclairage stade des Bosquets.

MAIRIE DE TOULON le 25 avril 2023 : Avis préalable stade Estublier 1.

DISTRICT DU VAR le 25 avril 2023 : Bon de commande et facture éclairage stade de Adrets de l'Esterel.



District du Var de Football



Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.

Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisées pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.

Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

Prochaine réunion Mardi 2 mai 2023

> Le Président : Gérard IVORA Le Secrétaire : Antoine MANCINO